



# DOMAINE DÉVELOPPEMENT ET COOPÉRATION PLAN DIRECTEUR DE RECHERCHE 2008–2011

*Version abrégée*



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Direction du développement  
et de la coopération DDC

Forschungskonzept 2008–2011  
Plan Directeur de Recherche 2008–2011

*Herausgeberin:*

Direktion für Entwicklung und Zusammenarbeit (DEZA)  
Direction du développement et de la coopération (DDC)  
3003 Bern  
[www.deza.admin.ch](http://www.deza.admin.ch)

*Konzept und Koordination:*

Fachstelle Wissen und Forschung

*AutorInnen:*

Mark Schmid (cataliza GmbH, Luzern)  
Jacqueline Schmid (DEZA, Fachstelle Wissen und Forschung)

*Übersetzung:*

Sandra Sianipar (mimetis)

*Grafik:*

Communication Arts, Mark Manion

*Bestellungen:*

SDC Distribution Center  
Telephone: +41 31 322 44 12  
Fax: +41 31 324 13 48  
E-mail: [info@deza.admin.ch](mailto:info@deza.admin.ch)

Vollständige Version erhältlich auf deutsch und französisch.  
Kurzversion erhältlich auf deutsch, französisch, spanisch und englisch.

DOMAINE DÉVELOPPEMENT ET COOPÉRATION  
**PLAN DIRECTEUR DE  
RECHERCHE 2008–2011**

*Version abrégée*

# Table des matières

<b>Avant-propos</b> .....	3
<b>Introduction</b> .....	4
<b>Priorités fixées et résultats obtenus</b> .....	5
<b>Orientation stratégique</b> .....	6
<b>Priorités futures</b> .....	7
<b>Prinzipien der Ressortforschung im Bereich Entwicklung und Zusammenarbeit</b> .....	8
<b>Instruments</b> .....	9

En septembre 2000, la communauté des États adoptait à New York la Déclaration du Millénaire et s'engageait à faire front commun pour lutter contre la pauvreté, à promouvoir la paix et à protéger les droits humains ainsi que l'environnement. Diminuer de moitié la pauvreté dans le monde d'ici à 2015: tel est le but fixé dans les *Objectifs du Millénaire pour le développement* (OMD). Cette initiative traduit une prise de conscience générale du fait que les problèmes et les risques d'envergure planétaire – pauvreté, marginalisation de régions entières, changement climatique, Etat défailants, migration – dépassent la capacité d'action des États, riches ou pauvres, et ne peuvent être résolus en faisant cavalier seul. Nous avons besoin d'une vision globale et de solutions multilatérales.

L'adhésion de la Suisse aux Nations Unies a renforcé son engagement pour la résolution des problèmes au niveau multilatéral. La Déclaration du Millénaire et les OMD servent de cadre important à la politique de développement de notre pays, dont l'orientation stratégique se résume ainsi: lutte contre la pauvreté, mais aussi sécurité humaine dans le contexte d'un partenariat mondial.

Cela étant, les recherches menées dans le domaine «développement et coopération» doivent d'une part s'inscrire dans l'agenda international de lutte contre la pauvreté et, d'autre part, fournir à la coopération suisse au développement les savoirs nécessaires au développement ainsi que des méthodes pour un pilotage efficace et une application optimale des programmes et projets dans la perspective de la réduction de la pauvreté. Il s'agit de promouvoir davantage, dans l'esprit de l'initiative du Millénaire, les compétences et les capacités scientifiques du Sud et de l'Est afin d'accroître sur place, grâce aux connaissances acquises, la maîtrise et l'appropriation du processus de développement.

Cet engagement à soutenir les capacités de recherche dans les pays en développement et en transition, la Suisse l'a intégré dès 2002 dans sa stratégie pour le développement durable. Les partenariats scientifiques établis par notre pays jouissent d'ailleurs d'une grande reconnaissance internationale.

Appelées à proposer des solutions efficaces pour surmonter la pauvreté et réaliser les OMD, les recherches en matière de développement et de coopération déploient pleinement leurs effets en combinaison avec les autres instruments de la coopération internationale. La transdisciplinarité devient la règle, de sorte que les recherches intègrent les personnes concernées et les utilisateurs dans toutes les phases du projet. Il faut en effet qu'elles trouvent ensuite une application pratique entre les mains des différents acteurs œuvrant concrètement pour la réduction de la pauvreté.

J'aimerais remercier toutes les personnes et les institutions qui, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'administration fédérale, ont contribué à l'élaboration du présent plan directeur.



Beate E. Wilhelm

Cheffe du Domaine Ressources thématiques  
Direction du développement et de la coopération

# 1. Introduction

Le Conseil fédéral a décidé en 1997 que chacun des domaines politiques définis pour la recherche de l'administration publique (*Ressortforschung*) devait faire l'objet d'un plan directeur. Ce document fait partie intégrante du programme d'assurance qualité en trois étapes: (1) planification (plan directeur), (2) reporting (banque de données ARAMIS), (3) évaluation partielle ou complète de l'application du plan directeur de recherche.

La recherche de l'administration fédérale doit permettre d'obtenir des résultats utiles à l'accomplissement de ses tâches et à la mise en œuvre des politiques publiques. Elle comprend:

- la recherche *intra muros*,
- les mandats confiés à des tiers,
- les contributions versées aux instituts de recherche dans la mesure où elles servent à l'accomplissement des tâches de l'administration.

Les plans directeurs établis dans les douze domaines politiques<sup>1</sup> donnent une vue d'ensemble des recherches financées par des fonds publics. Le **domaine politique «développement et coopération»** relève de la **responsabilité de la Direction du développement et de la coopération (DDC) et du Secrétariat d'État à l'économie (SECO)**.

Le plan directeur de recherche 2008-2011 fait suite au premier document du genre élaboré pour la période 2004-2007.

La **politique de la recherche de la DDC**<sup>2</sup> mentionne trois objectifs:

- (1) produire des **résultats** spécifiquement **utiles pour le développement**;
- (2) renforcer le **potentiel scientifique des pays partenaires**, tout en leur donnant la possibilité de conduire des recherches autonomes;
- (3) **collaborer de manière ciblée avec les centres scientifiques suisses** dans des domaines importants pour le développement (cet objectif étant toujours lié à l'un des deux premiers).

La DDC oriente ses activités de recherche en fonction des défis qui se présentent en matière de développement, les priorités thématiques de la politique de développement menée par la Suisse étant ancrées dans la stratégie 2010 et la revue à mi-parcours.

S'appuyant sur les documents précités, sur la politique de la recherche ainsi que sur les priorités définies par les différentes sections, **le plan directeur fixe un cadre aux activités de recherche dans les limites définies par les stratégies existantes.**

## Cadre légal

En vertu de l'article 54 de la Constitution fédérale, la Confédération «contribue notamment à soulager les populations dans le besoin et à lutter contre la pauvreté». C'est sur cette base que reposent la loi fédérale du 19 mars 1976 sur la coopération au développement et l'aide humanitaire internationales et les ordonnances y afférentes. La loi prévoit que la coopération au développement peut prendre toute forme propre à atteindre les buts spécifiés, tandis que les ordonnances intègrent explicitement l'obligation d'encourager la **recherche scientifique pour contribuer à la lutte contre la pauvreté**. Quant aux activités de recherche déployées dans le cadre de la coopération avec l'Europe de l'Est et de la contribution à l'élargissement de l'UE, elles se fondent sur la loi fédérale du 24 mars 2006 sur la coopération avec les États d'Europe de l'Est (FF 2006 3403).

<sup>1</sup> Les douze domaines politiques sont: Santé; Sécurité sociale; Environnement; Agriculture; Énergie; Développement durable du territoire et mobilité; Développement et coopération; Politique de sécurité et de paix; Formation professionnelle; Sport et mouvement; Transports et durabilité; Culture et développement sociétal. Pour plus de détails: [www.ressortforschung.admin.ch](http://www.ressortforschung.admin.ch)

<sup>2</sup> Research Policy of the Swiss Agency for Development and Cooperation (SDC), 2002

## 2. Priorités fixées et résultats obtenus

Dans le domaine de recherche «développement et coopération», la DDC a mis l'accent ces dernières années sur l'utilisation durable des ressources naturelles renouvelables (eau, sol, production agricole), les aspects sociaux (santé, éducation, etc.), socioéconomiques (emploi, revenus, accès au marché) et politiques (gouvernance, droits de l'homme, démocratie). La Suisse a notamment **participé à de grands programmes de recherche internationaux** (Groupe consultatif sur la recherche agricole internationale [GCRAI]; nouvelle initiative mondiale pour la santé; programme international sur les dimensions humaines du changement global de l'environnement [IHDP], etc.).

Sur les 52 millions de francs investis en 2005, environ 9 ont servi à financer des mandats et 41 ont été alloués sous forme de contributions. Se situant dans la droite ligne des années précédentes, les chiffres de la statistique 2005 sont considérés comme des moyennes annuelles représentatives.

Les fonds sont gérés de manière décentralisée par les différentes unités d'organisation, la DDC ne prévoyant pas de budget global pour le financement des activités de recherche.

La majeure partie des ressources financières ont bénéficié à la **recherche agricole** (plus de CHF 20 mio, 2005), la plupart d'entre elles étant destinées aux activités menées par le GCRAI. Une étude récente sur les effets généraux des projets du GCRAI sur le développement économique et social montre que ceux-ci donnent de très bons résultats au niveau de l'accroissement de la production alimentaire tout en préservant les ressources naturelles.

En seconde position figure la **recherche en matière de santé** (plus de CHF 4 mio, 2005). Les activités déployées ont permis d'obtenir à plusieurs reprises des résultats ayant un **impact direct sur la lutte contre la pauvreté** par la mise en pratique des connaissances acquises. Avec le concours du centre de recherches sur la santé Ifakara en Tanzanie, l'utilisation à large échelle de moustiquaires imprégnées pour prévenir le paludisme contribue à faire reculer la maladie. Parallèlement, les résultats de travaux portant sur la santé maternelle ont été pris en compte dans les politiques sanitaires internationales. À noter que l'engagement de la Suisse dans ce domaine lui permet de soigner son image internationale et d'élargir ses possibilités de participation.

Des contributions importantes ont également été versées pour la recherche sur la **gouvernance** et la **prévention des conflits**. Le Laboratoire Citoyennetés en Afrique de l'Ouest (Association ACE-Recit) est un bon exemple de **développement réussi des capacités grâce à un soutien à long terme** de la DDC et d'autres donateurs.

La **recherche économique** a en outre été financée à hauteur d'un million de francs, qui sont allés en particulier à des recherches scientifiques sur l'accès au marché pour les produits agricoles en Amérique latine (AgroPyme) et au développement du secteur financier en Bolivie (PROFIN).

Enfin, environ 7 millions de francs ont été consacrés aux **partenariats scientifiques** et au **développement des compétences**. Les principaux bénéficiaires ont été le Pôle de recherche national Nord-Sud (PRN Nord-Sud), cofinancé par le Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS), sur le thème des «Partenariats de recherche pour un allègement des syndromes du changement global», ainsi que les programmes spéciaux et régionaux du FNS et de la DDC au sein de projets communs d'encouragement de la recherche (SCOPES et partenariats scientifiques Nord-Sud).

La Suisse a beaucoup œuvré pour promouvoir le principe des **partenariats scientifiques**, qui se sont depuis largement imposés et bénéficient d'une grande **reconnaissance internationale**. La clé de ce succès tient au fait que ces partenariats ont permis, en collaboration avec les hautes écoles helvétiques, de lancer des recherches avec et non plus uniquement sur les pays en développement.

Leurs effets ont pu être documentés à trois niveaux<sup>3</sup>:

- a) savoirs et méthodes, modifications du comportement des chercheurs,
- b) utilité pour les décideurs et la société en général,
- c) renforcement des capacités individuelles et institutionnelles.

Ces partenariats ont contribué à sensibiliser la recherche suisse aux questions préoccupant les pays du Sud, à intégrer les chercheurs dans des initiatives d'envergure internationale ainsi qu'à renforcer et à utiliser de manière complémentaire les capacités et les compétences du Nord et du Sud.

### 3. Orientation stratégique

#### *Cadre stratégique*

En adhérant à l'ONU en 2002, la Suisse s'est engagée à respecter les objectifs et les principes de la Charte des Nations Unies. Elle a notamment adopté la Déclaration du Millénaire (2000), véritable plan d'action pour la coopération au développement, ainsi que les huit Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) qui en découlent.

Dans sa stratégie 2010, la DDC fait du savoir l'un des piliers de son action. L'accent est mis sur le développement des connaissances, du savoir-faire et des compétences dans les secteurs prioritaires de la DDC. À l'occasion de la revue à mi-parcours de la stratégie, elle a adapté en 2005 son **orientation thématique aux nouveaux défis**. Quant au SECO, son Agenda 2010 est axé de manière systématique sur la **lutte contre la pauvreté**.

Lutte contre la pauvreté, mais aussi sécurité humaine dans le contexte d'un partenariat mondial: tel est le cadre d'orientation défini en 2006 par le Conseil fédéral en matière de politique de développement<sup>4</sup>. Les actions se concentrent sur les pays pauvres, en particulier sur le continent africain. Une croissance durable passe en effet par le renforcement des capacités humaines et institutionnelles.

Les **priorités thématiques** de la coopération suisse au développement et, partant, les sujets abordés dans les recherches, s'intègrent dans l'**agenda de développement international** tel que défini par la Déclaration du Millénaire et les OMD. Si la **lutte contre la pauvreté** revêt **une haute importance** pour la coopération suisse au développement, ses actions reposent sur une **interaction permanente entre les trois dimensions que sont la réduction de la pauvreté, la sécurité humaine et le partenariat mondial** pour le développement. Les activités de recherche du domaine «développement et coopération» se situent dans le cadre des priorités définies par la politique de développement de la Suisse (voir tableau du chapitre 3.2 du texte intégral).

La **contribution du SECO** soutient les mêmes thématiques: elle concourt à réduire la pauvreté – «promouvoir l'économie de marché et favoriser une **croissance soutenue et durable**, promouvoir une meilleure intégration dans l'économie mondiale et mobiliser les ressources du secteur privé» –, favoriser la sécurité humaine – «promouvoir la **bonne gouvernance et la gouvernance économique**» – et appuie l'orientation vers un partenariat mondial – «renforcer **l'influence de la Suisse au sein des banques multilatérales de développement**».

Enfin, les activités déployées par le Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche en matière de politique extérieure scientifique visent à renforcer le pôle de recherche suisse et sont, d'une manière générale, complémentaires à celles de la DDC.

<sup>3</sup> Maselli D., Lys J.-A., Schmid J. 2005: Améliorer l'impact des partenariats scientifiques. Commission suisse pour le partenariat scientifique avec les pays en développement, KFPE. GEOGRAPHICA BERNENSIA, Berne, 92pp., avec des études de cas

<sup>4</sup> Note de discussion - Rapport sur la politique extérieure 2006, mai 2006

## Objectifs

Le **savoir est un facteur clé du développement**. Dans le monde industrialisé comme dans les pays du Sud et de l'Est, l'obtention de nouvelles connaissances est une condition indispensable pour résoudre les problèmes de développement, qu'ils concernent la santé, l'éducation, l'utilisation durable des ressources naturelles ou la sécurité alimentaire. Acquérir le **savoir nécessaire pour appréhender les questions de développement à venir** et élaborer des **solutions viables** constituent l'objectif premier de la recherche dans le domaine «développement et coopération». Les résultats des travaux ne sont véritablement utiles que s'ils peuvent être exploités et mis en pratique. La recherche fournit aux acteurs suisses de la coopération internationale les bases pour concevoir des stratégies de coopération efficaces.

De nombreux pays en développement et en transition sont particulièrement touchés par des problèmes d'envergure régionale ou mondiale. Les ressources et l'infrastructure dont ils disposent pour entreprendre des recherches restent largement inférieures aux possibilités offertes dans les pays développés. Le «fossé du savoir» continue de se creuser, entraînant un déséquilibre toujours plus grand. C'est pourquoi l'encouragement de la recherche a pour second objectif de **renforcer le potentiel scientifique institutionnel et individuel des pays partenaires** et de les aider à mettre en place des systèmes de recherche performants afin de réduire la dépendance envers les pays industrialisés.

## 4. Priorités futures

L'initiative du Millénaire et les débats mondiaux sur la coopération au développement ont mis au jour un consensus sur l'importance de **renforcer la solidarité internationale** et de **concentrer les forces**. Cette nécessaire concertation ne remet pas pour autant en cause le bien-fondé des **interventions ciblées au plan local ou régional** pour soulager les populations dans le besoin par des actions durables. Les approches multilatérale et bilatérale sont complémentaires, y compris pour les recherches thématiques.

Les activités de recherche prévues dans le domaine «développement et coopération» s'inscriront dans le prolongement des efforts entrepris ces dernières années avec, d'une part, la **participation à des initiatives et des programmes de recherche internationaux** permettant d'assumer notre responsabilité au niveau mondial et, d'autre part, des **actions spécifiques à un thème ou à un pays** favorisant **l'acquisition des connaissances** requises pour traiter des problèmes de développement au niveau local. Promouvoir les compétences scientifiques des pays en développement et en transition demeure une priorité de l'encouragement de la recherche.

Le **financement** par la DDC des recherches en matière de développement et de coopération durant la période 2008-2011 **correspondra aux montants octroyés jusqu'à présent** (sous réserve de modifications liées à l'apparition de nouveaux défis). Les grands axes des activités de recherche sont fonction des priorités thématiques fixées qui, selon toute probabilité, ne changeront pas ces prochaines années.

Au niveau de la coopération bilatérale, il convient de **s'adapter à l'évolution du contexte politique mondial**. La DDC a ainsi réorienté sa coopération avec l'Inde, «pays pivot» contrasté: d'un côté, des sommes colossales sont investies dans la technologie et le développement du savoir; de l'autre, pauvreté et discriminations frappent encore une bonne partie de la population. Puissance économique en devenir, le sous-continent fait de son intégration dans l'économie mondiale un objectif de premier plan. Tout en préservant l'orientation vers la lutte contre la pauvreté, la DDC définit les contours de sa **collaboration future avec l'Inde** en tenant compte des intérêts des deux parties dans un «programme de partenariat» qui inclut notamment un volet **«science et technologie»**.

Par ailleurs, la contribution de la Suisse à **l'élargissement de l'UE** offre la possibilité d'investir des sommes importantes dans la recherche et le développement. Deux objectifs principaux sont définis pour le financement de telles activités: d'une part, **appuyer le potentiel scientifique humain** en facilitant l'accès à la formation par des programmes de soutien sélectifs et, d'autre part, **encourager l'utilisation du savoir** issu de la

recherche appliquée et du développement. Toute une série d'instruments – renforcement des capacités, bourses ou partenariats – peuvent être employés en vue d'atteindre ces objectifs, en les adaptant aux besoins des nouveaux États membres.

## 5. Principes des recherches menées dans le domaine «développement et coopération»

L'expérience de longue date acquise par la DDC en matière d'encouragement de la recherche ainsi que les conclusions issues des analyses des partenariats scientifiques et des programmes internationaux permettent de définir les principes stratégiques suivants:

### *Concentration sur les points forts*

En Suisse, un certain nombre de domaines scientifiques comptant pour le développement ont acquis une renommée internationale. La présence d'une industrie pharmaceutique importante a par exemple joué un rôle moteur dans la recherche sur la santé et la Suisse est à la pointe du progrès dans les recherches en biotechnologie. L'exploration de modes de production agricole durables, en particulier dans les pays alémaniques, a par ailleurs permis à la Suisse de se profiler dans le développement de l'agriculture organique pour la production tant végétale qu'animale. Avec sa connaissance des écosystèmes fragiles (notamment dans les Alpes), elle était également prédestinée à lancer des échanges internationaux sur le développement des régions de montagne. Sans oublier sa longue pratique du fédéralisme, qui l'a conduite à en étudier de près les conditions et les mécanismes. C'est en exploitant ses points forts que la Suisse peut apporter une contribution particulière au paysage scientifique international.

### *Engagement à long terme*

La Suisse a obtenu de bons résultats avec les **partenariats** de longue durée qu'elle a développés **avec des instituts de recherche de pays du Sud dans des domaines spécifiques**. Un exemple: le Centre Suisse de Recherches Scientifiques en Côte d'Ivoire (CSRS), qui a fourni des contributions importantes, notamment en ce qui concerne la malnutrition et la sécurité alimentaire, ou encore la biodiversité des forêts tropicales et les propriétés biologiques des plantes médicinales. Continuité et engagement à long terme favorisent l'exploitation des recherches au bénéfice du développement.

### *Développement des capacités*

La coopération scientifique ne se focalise pas uniquement sur les résultats, mais aussi sur la **contribution au renforcement des systèmes de recherche**. Au Bangladesh, le *International Centre for Diarrhoeal Disease Research* (ICDDR,B) est devenu, en partie du fait même de la prévalence des problèmes de santé dans le pays, une institution de pointe à l'échelle mondiale pour la recherche sur les maladies diarrhéiques et la santé maternelle et infantile. Là encore, l'**engagement continu** de la Suisse **sur le long terme** a permis un développement solide des compétences.

### *Utilité pratique*

Les connaissances acquises ne sont utiles au développement qu'au moment où elles sont **mises en pratique**. La recherche sur les moyens de diminuer l'arsenic dans l'eau et le traitement antibactérien de l'eau par exposition au soleil dans des bouteilles en PET peuvent paraître peu spectaculaires. Pourtant, l'utilisation concrète des recherches menées par l'EAWAG pour assurer de l'eau de consommation potable au Bangladesh a des réper-

cussions très importantes sur la situation sanitaire de la population. L'exploitation et la diffusion à large échelle des résultats (*scaling up*) déterminent grandement l'impact de la recherche pour le développement.

### **Partenariat**

Les partenariats établis entre des institutions de Suisse et des pays en développement et en transition constituent un instrument de choix qui permet de soutenir à la fois l'acquisition de savoirs et le développement des capacités au niveau tant institutionnel qu'individuel. Ce travail en association garantit des **recherches adaptées aux besoins des pays en développement et en transition**, la définition commune des objectifs et le partage des responsabilités étant des principes importants de l'approche partenariale. À titre d'exemple, le centre CABI aide de nombreux pays à développer sur place les compétences nécessaires pour assurer une protection biologique des cultures, discipline qui requiert de vastes connaissances.

### **Orientation vers la demande**

La collaboration avec des institutions des pays en développement et en transition offre la chance **d'axer les recherches sur leurs besoins et leurs priorités**. Cette approche suit la philosophie des nouvelles modalités de la coopération internationale (*country led strategies* – stratégies de réduction de la pauvreté), qui vise à renforcer la responsabilité des pays en développement et en transition. Les priorités de la coopération sont définies en fonction de l'utilité des recherches pour répondre aux besoins en développement. Les actions conformes à cette orientation vers la demande sont soutenues par des contributions.

### **Approche transdisciplinaire et systémique centrée sur les acteurs**

Ces dernières années, la **recherche** en matière de développement et de coopération est devenue **plus systémique**. De plus en plus souvent, la recherche sectorielle isolée fait place à des projets centrés sur la réalité quotidienne et la qualité de vie des populations et, partant, sur les efforts pour réduire la pauvreté. L'approche se veut davantage **transdisciplinaire**, intégrant les personnes concernées et les bénéficiaires dans l'analyse des besoins et la recherche proprement dite jusqu'à la mise en pratique des résultats. L'apprentissage commun et le savoir dans la perspective des stratégies de survie durables ainsi que l'accès généralisé au savoir prennent une importance croissante. Ainsi, la recherche sur les maladies infectieuses s'intéresse aujourd'hui davantage à l'état des structures sociales qu'aux processus biochimiques.

## **6. Instruments**

Le soutien de la Suisse à la recherche dans le domaine «développement et coopération» prend essentiellement deux formes: d'une part, l'octroi de **mandats** pour produire des connaissances spécifiques et, d'autre part, l'allocation de **contributions** destinées à appuyer des programmes et projets aidant à résoudre des problèmes de développement prioritaires et à renforcer les capacités. Dans le premier cas, la compétence de pilotage revient entièrement au mandant, alors que dans le second, elle est assumée conjointement par les deux parties.

### **Mandats**

Les résultats des recherches menées sur la base des **mandats** accordés **dans le cadre de la coopération bilatérale ainsi que dans des domaines thématiques** permettent d'élaborer des solutions qui peuvent ensuite être appliquées au sein de programmes bilatéraux de coopération au développement.

## Contributions

La DDC soutient par des **contributions** les recherches générant des connaissances utiles pour le développement. Ainsi, la recherche agricole internationale doit contribuer à la sécurité alimentaire et à la création de sources de revenus pour la population rurale; dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, il s'agit de réduire les menaces pesant sur la santé des groupes marginalisés. Ce soutien vise aussi à renforcer les capacités institutionnelles des partenaires scientifiques du Sud et à développer les compétences.

Avec les programmes d'encouragement de la recherche, les universités suisses, les écoles polytechniques et les hautes écoles spécialisées sont engagées dans de nombreux **partenariats scientifiques avec des pays en développement et en transition** et font ainsi de la recherche axée sur le développement. Cette collaboration permet à tous les participants d'élargir leurs compétences. Dans le cadre du Pôle de recherche national Nord-Sud, la DDC et le FNS ont par exemple soutenu la coopération scientifique entre des chercheurs de huit régions du Sud et du Nord afin d'étudier les répercussions de la mondialisation et les stratégies pour y répondre.

Parallèlement, la Suisse accorde, au titre de la coopération scientifique avec les pays en développement et en transition, des **crédits annuels** donnant la possibilité à des étudiants et des scientifiques de suivre une **formation supérieure ou des stages de perfectionnement en Suisse**.<sup>5</sup>

Enfin, la DDC participe également à des échanges et à des **réseaux internationaux** dans le but d'intégrer de nouvelles connaissances dans son travail et ses définitions stratégiques et de formuler des politiques. Elle prend part notamment à la recherche *traitant* de questions relatives à la politique de développement.

---

5 De la compétence du Secrétariat d'État à l'éducation et à la recherche (SER)





